

DEMANDE DE REPORT DE PAIEMENT DE LA TFPNB 2019

Courrier à adresser à votre (vos) trésorerie(s) ou Service des Impôts des Particuliers dont les coordonnées figurent sur l'avis

NOM, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

.....

tél. :

Madame, Monsieur,

Les conditions météorologiques particulièrement défavorables (canicule, incendie, sécheresse...) de l'année 2019 affectent fortement mon exploitation et son équilibre financier.

Ma situation financière ne me permettant pas d'acquitter ma (mes) cotisation(s) de **taxe foncière sur les propriétés non bâties** à sa date d'échéance, je vous saurais donc gré de bien vouloir m'accorder un report de paiement de la TFPNB 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à
Le
Signature

Pièces à joindre obligatoirement : photocopie(s) de mon (mes) avis d'imposition(s) complet(s) TFPNB 2019

Attention : Cette demande de report de paiement ne vaut pas demande contentieuse pour obtention d'un dégrèvement pour pertes de récolte (imprimé 4195-N-SD).

Cette demande ne vous exonère pas du paiement à l'échéance de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les frais de gestion susceptibles de figurer sur l'avis d'imposition.